

Brit Air. La compagnie malmenée par la crise

Brit Air souffre de la crise du transport aérien. La filiale bretonne d'Air France pourrait se retirer de Roissy, Nantes et Strasbourg.

Confrontée à une baisse de sa clientèle d'affaire, la compagnie bretonne envisage une redistribution de ses lignes.



Photo archive La Télégramme

Profonde et durable, la crise mondiale continue de peser sur l'activité des compagnies aériennes. L'an dernier, Brit Air a été confrontée pour la première fois depuis 15 ans à un arrêt brutal de sa croissance. Cela l'a conduit à réduire sa voilure notamment dans les périodes creuses de week-end ou de vacances. De même, la compagnie qui compte 1.252 salariés, a gelé des embauches et réduit les investissements.

La compagnie bretonne doit en particulier faire face à une baisse de sa clientèle d'affaires. Sur les neuf premiers mois de son exerci-

ce 2009-2010, son chiffre d'affaires total est en recul de 25%. Il avait atteint 476 millions d'euros en 2008-2009.

Redistribution des cartes

Pour s'adapter à ce nouveau contexte et notamment éviter les doublons, Air France, sa maison-mère, est en train de plancher sur une réorganisation des lignes. Elle envisage ainsi un nouveau partage des escales entre Brit Air et Régional, l'autre filiale d'Air France. Brit Air conserverait l'escale de Lyon où la compagnie morlaisienne est déjà fortement implantée, ainsi que celles d'Orly

et de Rennes. De son côté, Régional quitterait Orly, Lyon et Rennes pour se spécialiser sur Nantes, Paris-Roissy et Strasbourg. Selon Air France, il s'agit de rationaliser les structures et le matériel.

Le spectre de la fusion

Cette proposition de réorganisation qui devrait être soumise dans les prochains jours au Comité d'entreprise de chacune des compagnies suscite l'inquiétude des syndicats. Ceux-ci se demandent si cette spécialisation, qu'ils assimilent à « une restructuration » n'est pas le préambule à

une fusion de Brit Air et de Régional. Selon le site miroirsocial.com, les nombreux syndicats en place dans les deux structures se sont organisés en intersyndicale pour demander « l'arrêt immédiat de l'étude ». « Nous ne serons pas les spectateurs de ces changements de stratégie de la direction. Il nous appartient d'assurer notre devenir en étant acteurs dans leurs décisions qui devront respecter le volet social », souligne le courrier de l'intersyndicale cité par miroirsocial.com.

Frédérique Le Gall